

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L. 125-5 du Code de l'environnement

1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n° D5 B1 06 0126

du 9 février 2006

mis à jour le

servitudes

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [PPR]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels	x	miniers		technologiques		non
approuvé	date	20 décembre 2002	aléa			Inondation

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Rapport de présentation du PPRI de la boucle de Poses

Règlement du PPRI de la boucle de Poses

Planches du zonage réglementaire et cartes d'aléa

consultable sur Internet * x
consultable sur Internet * x
consultable sur Internet * x

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui x non

2.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels	x	miniers		technologiques		non
prescrit	date	1 ^{er} août 2001	aléa			Inondation

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

PPRI de l'Andelle

consultable sur Internet *
consultable sur Internet *
consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui non

3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 * x

* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité

consultable sur internet * x

pièces jointes

4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Zonage réglementaire sur le territoire communal pour le PPRI de la boucle de Poses

Copie de l'atlas des zones inondées format A3 pour le PPRI de l'Andelle prescrit

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre 3

catastrophes technologiques

nombre 0

Date 14/03/2014

Le préfet de département

site* www.eure.gouv.fr